

CONTRE LE PROJET DE RÉFORME DES RETRAITES, LA « GUERRE » JUSQU'AU RETRAIT !

Conformément à sa résolution de congrès en novembre 2019, la FERC CGT s'est engagée résolument contre le projet de réforme systémique de retraite par points. Ultra-régressif, inégalitaire, injuste, etc., il a été longuement analysé, nous ne reviendrons pas sur son contenu ici. Mais, alors que le gouvernement a arrêté tout débat parlementaire avec le 49.3, un petit bilan semble utile.

La première bataille a eu lieu, avec une grève historique des personnels de la RATP et de la SNCF. Près de 2 mois de grève en continu, l'arrêt presque complet des métros et des trains. Une grève imposée par le bas et qui, malgré les injonctions de certains syndicats, a démolé la trêve des confiseurs. Les militant-es CGT ont été aux côtés des grévistes tout au long dans les blocages, les piquets de grève.

La grève s'est terminée sans que le gouvernement retire son projet. Sans doute a-t-il été déterminant que la grève des cheminot-es et de la RATP soit restée relativement isolée, qu'elle n'ait pas conquis majoritairement d'autres secteurs. Dans notre champ, les personnels notamment de l'Éducation nationale et l'Enseignement supérieur et recherche n'étaient pas loin de les rejoindre. À partir de la mobilisation massive du 5 décembre, des reconductions ont eu lieu en décembre et en janvier dans un certain nombre d'établissements. La FSU, première organisation chez les enseignant-es, porte une responsabilité particulière : nationalement elle a plutôt porté les « temps forts ».

Comme toujours, il faut interroger le « comment faire », « comment embarquer les collègues », « comment réussir »... Il y a donc lieu de questionner cette tactique des « temps forts ». Ce sont des discussions qui ont eu lieu dans les instances, qu'il faut poursuivre...

Nous n'avons pas remporté la première bataille. Mais les cheminot-es et la RATP ont gagné le fait que seuls les nouveaux recruté-es passeraient au nouveau régime, ce qui n'était pas du tout acquis en



septembre. Ils et elles ont aussi gagné la reconquête de leurs syndicats et de l'action collective, particulièrement à la RATP. La bataille des idées a été largement gagnée comme l'ont montré les sondages successifs, et Macron est de plus en plus isolé. Et globalement cela a amené une réelle vague de syndicalisation à la CGT.

La « conférence de financement » organisée à la demande de la CFDT a été largement critiquée, certaines de nos organisations FERC dénonçant le fait que la confédération y participe. Finalement la CGT en est sortie à l'issue de la 1^{ère} séance comme elle s'y était engagée après avoir porté ses propositions de financement.

Face à l'opposition, le gouvernement Macron-Philippe a utilisé le 49.3, une des armes les plus anti-démocratiques de la V^{ème} République (avec le fait de légiférer par ordonnances, ce qu'il fait très largement aussi !!). La loi « ordinaire » est passée sans vote à l'Assemblée. Il reste la loi organique (plafond à 14 % du PIB : la « règle d'or » applicable dès 2022

pour baisser le niveau des pensions et augmenter l'âge de départ). Le gouvernement n'a plus de possibilité d'utiliser le 49.3 pour cette loi organique. Et il reste le passage au Sénat...

La guerre n'est pas terminée. Près des 2/3 de la population restent opposés à la contre-réforme des retraites, malgré le matraquage médiatique. Pour la FERC CGT, le retrait du projet de loi reste le mot d'ordre !!

DERNIERE MINUTE !

Suite à la crise de l'épidémie Covid-19, le projet « retraites » a été reporté, ainsi que l'application de la réforme de l'assurance chômage. Ces reports ne doivent pas laisser croire que le gouvernement Macron n'est pas résolu à la casse de notre modèle social. Les premières mesures concernant les congés et le temps de travail, et les centaines de milliards donnés aux patron-nes et actionnaires montrent bien qu'il entend aller jusqu'au bout. Nous ne lâcherons rien !